

# L'AIDE FRANÇAISE À L'ÉDUCATION NE CIBLE PAS LES BESOINS LES PLUS IMPORTANTES

Observatoire de l'aide française à l'éducation  
dans les pays en développement

Édition 2018



# SOMMAIRE

## Aide bilatérale à l'éducation :

### LOIN DES BESOINS LES PLUS IMPORTANTS

Aide à l'éducation de base : très insuffisante ..... 4

## Aide à l'enseignement supérieur :

des montants gonflés par les bourses et les frais d'écolage ..... 5

## Répartition géographique de l'aide :

pas suffisamment orientée vers les populations les plus fragiles ..... 7

## Aide multilatérale à l'éducation :

### VERS UN VRAI PARTENARIAT POUR L'ÉDUCATION DANS LE MONDE ?

## Partenariat mondial pour l'éducation :

après un fort désengagement, la France revient à un engagement crédible ..... 9

## Fonds Éducation Cannot Wait :

l'engagement français n'est pas à la hauteur de la crise ..... 10

## FINANCER UNE POLITIQUE D'AIDE À L'ÉDUCATION

AMBITIEUSE EST POSSIBLE ..... 11

Pour la troisième année consécutive, la Coalition Éducation publie son Observatoire de l'aide publique française à l'éducation dans les pays en développement : si des annonces doivent être saluées, un fossé subsiste entre la politique d'aide internationale à l'éducation de la France et l'ampleur des besoins.

## Financement de l'éducation mondiale : loin des besoins

La mobilisation internationale reste trop faible pour financer le Cadre d'action Éducation 2030 et atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 4 consacré à l'éducation d'ici à 2030. En effet, 262 millions d'enfants et d'adolescents ne sont toujours pas scolarisés, 617 millions n'atteignent pas les seuils minimaux de compétences en lecture et en mathématiques, et 750 millions d'adultes sont analphabètes dans le monde. Et l'on estime que plus de 20 millions d'enseignants supplémentaires seront nécessaires d'ici à 2030 pour que chaque enfant apprenne dans de bonnes conditions.

Pourtant, l'éducation est un secteur clé pour l'atteinte de tous les ODD : 171 millions de personnes pourraient échapper à la pauvreté si toute une génération sortait du système scolaire en ayant acquis des compétences de base en lecture, 700 000 contaminations par le VIH pourraient être évitées chaque année si tous les enfants recevaient une éducation primaire, et les mariages précoces pourraient être réduits des deux tiers si toutes les filles bénéficiaient d'une éducation secondaire.

## Aide au développement de la France : des promesses à tenir

Après des années de coupes budgétaires et de répartition inégale de l'aide publique au développement ; la France s'est engagée à y consacrer 0,55 % du revenu national brut d'ici à 2022, à renforcer ses actions en Afrique subsaharienne, et à faire de l'éducation un des grands axes de la politique de développement. Alors que l'éducation a longtemps été considérée comme le parent pauvre de l'aide au développement de la France, ce changement montre une véritable prise de conscience de l'importance de l'éducation pour le développement.

En 2018, la France a annoncé de nombreux engagements en cohérence avec les recommandations formulées par la Coalition Éducation dans les précédentes éditions de l'Observatoire- preuve de la valeur de ce document de plaidoyer et de sensibilisation : une contribution de 200 millions d'euros au Partenariat mondial pour l'éducation et 100 millions d'euros supplémentaires pour l'aide bilatérale à l'éducation de base sur la période 2018-2020. Des promesses qui devront être tenues ; la Coalition Éducation suivra de près la mise en œuvre de ces engagements par la France.

## Des priorités affichées à la réalité, un fossé subsiste

En analysant les chiffres de l'aide française à l'éducation, l'Observatoire met en lumière le fossé qui existe entre les priorités politiques affichées par la France et la réalité de son aide internationale.

En effet, l'aide bilatérale de la France ne cible pas les besoins les plus importants. Seuls 13,5%<sup>[1]</sup> de l'aide à l'éducation est allouée à l'éducation de base, pourtant priorité de l'ODD 4. Et les pays d'Afrique subsaharienne ne reçoivent que 27,5% de l'aide bilatérale à l'éducation de la France, alors qu'ils concentrent la moitié des enfants non scolarisés au primaire et au premier cycle du secondaire.

Par ailleurs, l'aide à l'éducation est gonflée par la comptabilisation des montants des bourses allouées aux étudiants étrangers issus notamment du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie pour venir étudier en France : celles-ci représentent 69% de l'aide à l'éducation. Hors, à ce jour aucune étude ne permet de déterminer la contribution de ces bourses d'études au développement des pays d'origine des étudiants bénéficiaires.

Pour concrétiser les priorités politiques que la France a annoncées, des efforts importants devront donc être consentis tant au niveau des montants alloués à l'aide qu'au niveau de leur répartition en fonction des besoins les plus importants.

En 2019, la France présidera le G7. Dans cette perspective, elle a affiché la volonté politique de construire avec l'Afrique la bataille contre les inégalités et de lancer un élan mondial pour l'éducation, dont elle entend prendre le leadership. Un message positif que nous saluons et qui doit être vecteur d'un soutien renforcé de la France à l'éducation de base dans les pays d'Afrique subsaharienne où le nombre d'enfants à scolariser augmentera pour atteindre 444 millions en 2030 (ONU).

Cette nouvelle édition de l'Observatoire comporte des nouveautés et notamment des données relatives aux pays du Sahel, mais son ambition reste inchangée : informer et mobiliser les citoyen.ne.s, élu.e.s et responsables politiques en faveur de l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité.

**Mathieu Cros, Aide et Action, membre du Comité de pilotage de la Coalition Éducation**

<sup>[1]</sup> Les chiffres indiqués dans ce document concernant l'aide bilatérale française à l'éducation portent sur les décaissements déclarés par la France au titre de l'APD pour l'année 2016 au CAD de l'OCDE, exprimés en dollars US constants 2016. Source : <http://stats.oecd.org/qwids/uter>

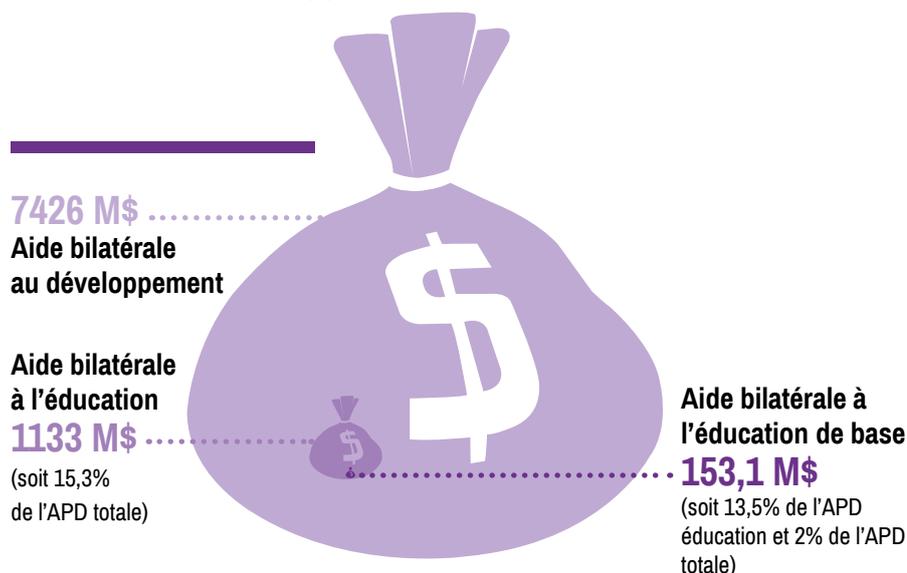
# Aide bilatérale à l'éducation : LOIN DES BESOINS LES PLUS IMPORTANTS

Dans le contexte actuel, où les inégalités, la pauvreté et l'obscurantisme touchent des pays, des régions entières, en Afrique comme au Proche et Moyen-Orient, l'urgence d'investir dans l'éducation primaire et secondaire n'a jamais été aussi forte. La Coalition Éducation dénonce - sur la base d'une étude précise des derniers chiffres de l'aide publique au développement (APD) déclarés par la France à l'OCDE - que l'aide française à l'éducation est insuffisante, et surtout qu'elle n'est pas dirigée vers les sous-secteurs, les pays, et les publics qui en ont le plus besoin.

## Aide à l'éducation de base : très insuffisante

L'éducation de base doit être assurée à chacun.e sans discrimination ni exclusion. Elle vise à l'acquisition de connaissances et de compétences pour répondre aux besoins fondamentaux, et le plein épanouissement de la personne humaine.

- L'éducation de base ne représente que **13,5%** de l'aide bilatérale à l'éducation soit seulement **2%** de l'aide bilatérale française au développement.



### L'éducation de base

Selon la définition de l'Unesco et du Partenariat mondial pour l'éducation, l'éducation de base comprend une année de scolarisation pré-primaire, le primaire et le premier cycle du secondaire ; soit les activités qui visent à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux.<sup>[2]</sup>

Part de l'aide à l'éducation de base dans l'APD bilatérale

France : 13,5% soit 153,1 M\$

Allemagne : 20,2% soit 401 M\$

Suède : 64,4% soit 77,3 M\$

Royaume-Uni : 69,7% soit 910,8 M\$

Norvège : 79,5% soit 301,3 M\$

Etats-Unis : 79,6% soit 1191,7 M\$

### ACTU

Après des années de coupes budgétaires dans l'aide à l'éducation de base, la France s'est enfin engagée lors de la conférence de financement du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) à Dakar (février 2018) à allouer 100 millions d'euros supplémentaires pour l'aide bilatérale à l'éducation de base sur la période 2018-2020, avec une priorité pour les pays du Sahel.

## RECOMMANDATIONS

- 1 La France doit maintenir la part de 15% de l'APD totale pour l'éducation. Cela représenterait 1,043 milliard d'euros supplémentaires pour le secteur de l'éducation d'ici 2022, en tenant compte d'une augmentation générale de l'APD pour atteindre l'objectif de 0,55% du RNB d'ici à 2022. Cette part devrait être entièrement consacrée à l'enseignement de base dans les pays à faible revenu et les États fragiles.
- 2 Les 100 millions d'euros d'aide à l'éducation de base bilatérale annoncés par la France lors de la conférence du PME en février 2018, doivent être additionnels et entièrement alloués à l'éducation de base dans les États les plus fragiles.

<sup>[2]</sup> Selon l'OCDE, l'éducation de base comprend l'éducation pré-scolaire, le primaire et l'alphabétisation ainsi que l'acquisition de compétences « de base » pour les adultes. Elle ne comprend pas le niveau secondaire. Ce document s'appuie sur les données de l'OCDE, mais sur la base d'un calcul coïncidant avec la définition de l'éducation de base retenue par l'UNESCO, ainsi que par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le montant total est calculé comme suit : le total de l'aide à l'éducation pré-primaire et primaire, 50% de l'aide allouée à l'enseignement secondaire, et 75% de l'aide à l'éducation sans niveau spécifié (qui comprend notamment la formation des enseignants ou la construction d'infrastructures).

## Aide à l'enseignement supérieur : des montants gonflés par les bourses et les frais d'écolage

Nous reconnaissons le rôle majeur de la France en tant qu'un des premiers pays d'accueil d'étudiants étrangers dans ses universités, appliquant à ces derniers les mêmes principes d'accès à l'enseignement supérieur public gratuit que les étudiants français. Ceci est une des concrétisations françaises du Droit à l'éducation. Cependant, ces crédits sont en grande partie comptabilisés dans l'APD éducation alors que des études questionnent leur impact sur le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement.

- **Les bourses et écolages représentent 782 M\$, soit 69% de l'aide à l'éducation de la France et 5 X la part dédiée à l'éducation de base.**

Aide à l'éducation de la France



« Cette aide sectorielle est quasiment invisible pour les populations vulnérables des pays partenaires. »

Rapport sur la modernisation de la politique française de développement et de solidarité internationale, par Hervé BERVILLE, député, août 2018<sup>[3]</sup>

Si l'on fait abstraction de ces dépenses, l'aide bilatérale française à l'éducation chute drastiquement passant de 1,133 milliards de dollars à 351 millions de dollars.

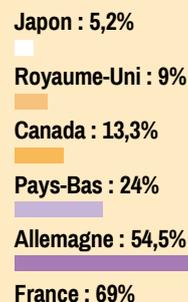
La France figure, depuis des années, parmi les pays qui comptabilisent le montant le plus élevé de bourses et frais d'écolage dans son aide à l'éducation. La plupart des pays donateurs ne comptabilisent qu'une faible proportion des bourses et frais d'écolage dans leur APD, évitant ainsi de « gonfler » les chiffres avec des dépenses qui ne bénéficient pas directement à l'éducation des populations en situation de pauvreté dans les pays en développement.



### Les frais d'écolage

Les frais d'écolage désignent les dépenses consenties par la France pour l'accueil et la formation d'étudiant.e.s étranger.e.s sur son territoire. Les critères établis par le CAD de l'OCDE accordent l'éligibilité de ces dépenses dans la comptabilisation de l'APD, ce que la Coalition juge discutable.

Part que représentent les bourses et écolages dans l'aide bilatérale à l'éducation :

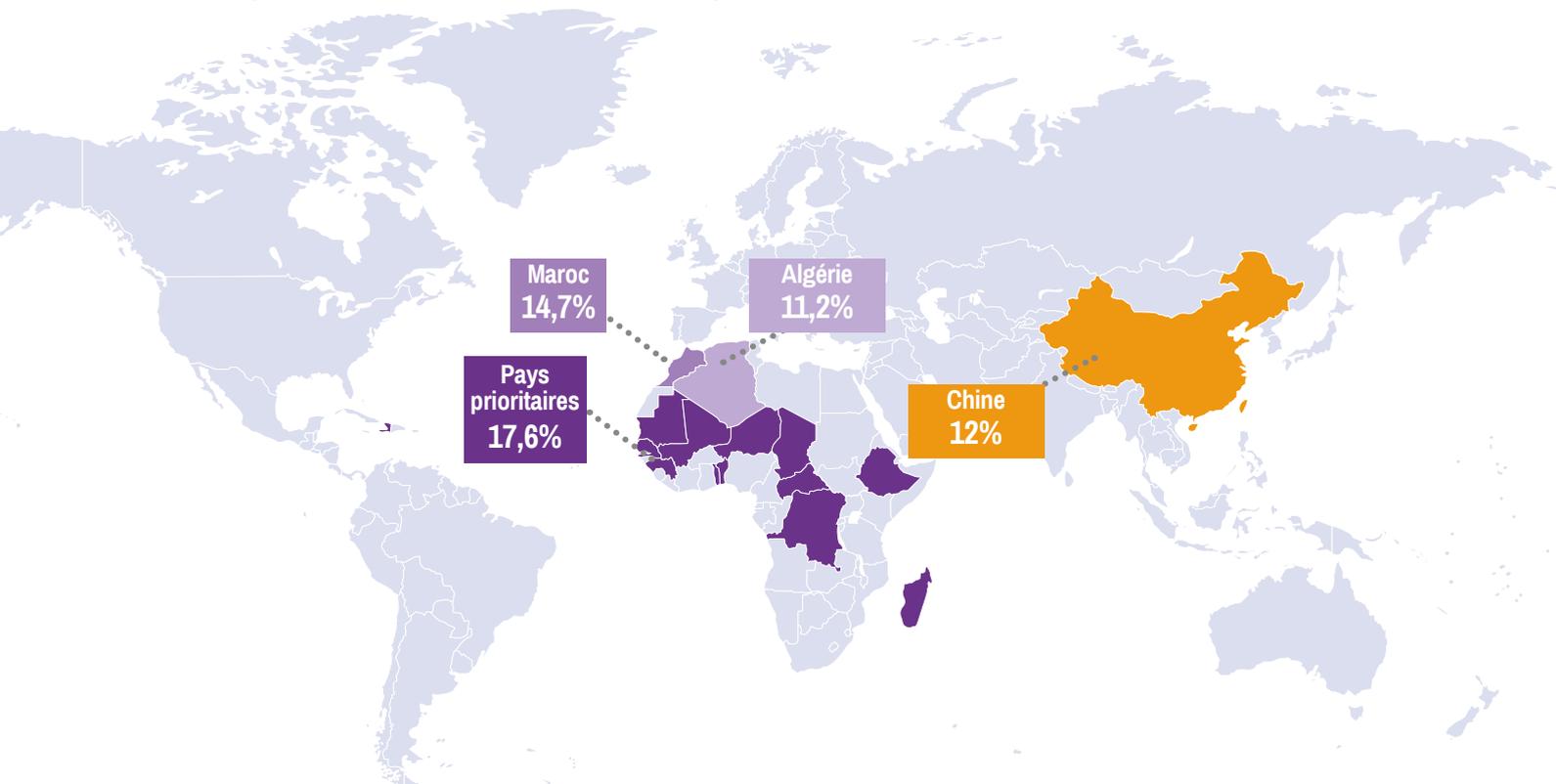


L'Australie, la Finlande, l'Islande et les Etats-Unis ne comptabilisent aucunes bourses et écolages dans leur APD.

<sup>[3]</sup> [https://www.herveberville.fr/api\\_website\\_feature/files/download/5211/Rapport-modernisation-de-l-APD-Herv-Berville.pdf](https://www.herveberville.fr/api_website_feature/files/download/5211/Rapport-modernisation-de-l-APD-Herv-Berville.pdf)

- **Seulement 17,6%** soit 137,5 M\$ des écolages et bourses sont alloués aux pays prioritaires de l'aide française.

Principaux pays bénéficiaires des bourses et écolages français



## ACTU

L'évaluation stratégique des « bourses du gouvernement français » du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères publiée en 2017<sup>[4]</sup> pointe de nombreux arguments qui révèlent un problème de cohérence entre les bourses et l'objectif de l'APD :

- Les bourses ne sont pas dirigées vers les pays prioritaires de l'aide française. L'étude note une baisse tendancielle de l'appui à ces régions au profit des pays émergents et de l'Asie.
- L'accueil de ces étudiants ne répond pas à une stratégie de formation et de retour concertée entre la France et les pays dont sont originaires ces étudiants. Près de 25 % de ces étudiants restent en France après la fin de leur bourse et/ou de l'obtention de leur diplôme, cette proportion s'élève à 40% pour les boursiers Eiffel<sup>[5]</sup> et le retour dans les pays d'origine est rarement accompagné dans un cadre formel.
- Les stratégies d'attribution des bourses restent centrées sur le volume, qui peut se formaliser dans des indicateurs spécifiques. (par exemple, l'atteinte de 50 000 étudiants chinois en France d'ici 2020).
- Le dispositif d'attribution met la primauté à l'excellence. L'étude souligne « **cette course aux « meilleurs » affaiblit la cohérence et la complémentarité nécessaires** ».

## RECOMMANDATIONS

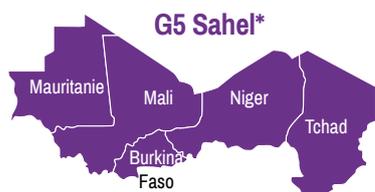
- 3 L'aide à l'éducation officiellement comptabilisée dans l'APD (selon les critères de l'OCDE) doit n'inclure que les bourses et les frais d'écolage bénéficiant aux 19 pays prioritaires de l'aide française. Les bourses pourraient être réparties sur d'autres lignes, notamment les lignes réellement réservés à la coopération universitaire, à la recherche et à l'enseignement supérieur.
- 4 Des indicateurs ou des dispositifs de suivi doivent être mis en place afin de vérifier si les bourses répondent aux priorités de la politique de développement française.

<sup>[4]</sup> Rapport final de l'évaluation stratégique des bourses du gouvernement français (BGF) – 2017 [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/evaluation\\_bgf\\_-\\_rapport\\_final\\_cle09a61f.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/evaluation_bgf_-_rapport_final_cle09a61f.pdf)

<sup>[5]</sup> Le programme de bourses EIFFEL vise à octroyer des bourses d'excellence du MEAE à des étudiants étrangers retenus par un jury d'experts pour leur permettre de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur français.

## Répartition géographique de l'aide : pas suffisamment orientée vers les populations les plus fragiles

Parmi les 19 pays identifiés comme prioritaires de l'aide française au développement, 18 se situent en **Afrique subsaharienne**. Cette région connaît le taux de croissance démographique annuel le plus rapide au monde (2,4 % selon l'UNESCO), cause importante d'une demande croissante de services éducatifs. Selon l'ONU, le nombre d'enfants à scolariser y augmentera pour atteindre 444 millions en 2030. En 2016, 21% des enfants d'âge primaire ne sont pas scolarisés en Afrique subsaharienne, notamment parmi les populations les plus éloignées géographiquement et socio économiquement de l'école.



La **sous-région du Sahel** [\* la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et le Tchad ] est aujourd'hui l'une des plus vulnérables au monde. La situation de l'éducation dans la région est une urgence du fait des enjeux de lutte contre la pauvreté, de

transition démographique et de maintien de la paix. Elle est donc au cœur des priorités affichées des principaux bailleurs bilatéraux et multilatéraux, y compris de la France, avec le lancement en juillet 2017 de l'Alliance Sahel, qui met l'accent sur des objectifs prioritaires de développement pour la région dont l'éducation, en y concentrant une partie de l'aide au développement. La France s'est engagée à faire de l'éducation, notamment dans les pays du Sahel, la priorité de la politique de coopération du quinquennat.

Or, aujourd'hui l'aide de la France à l'éducation dans ces pays d'Afrique subsaharienne et du Sahel est insuffisante au regard des besoins criants qui nécessitent une réponse mondiale appropriée.



### \* Pays prioritaires

19 pays ont été désignés comme prioritaires pour l'APD française par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement en 2018 : **Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Gambie, Guinée, Haïti, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo**. Cependant, en 2016, date des données analysées dans le présent document, la Gambie et le Liberia n'étaient pas encore inclus dans cette liste qui ne comportait que 17 pays. Ils sont donc exclus de nos calculs.

### ● La France n'alloue que **25,8%** de son aide bilatérale à l'éducation à l'Afrique subsaharienne, **17,7%** aux pays prioritaires de l'APD et **4,2%** au pays du Sahel.

Montants de l'aide bilatérale à l'éducation en Afrique subsaharienne, dans les pays prioritaires de l'APD et au Sahel

**48 M\$** soit **4,2%**

aux **pays membres du G5 Sahel\***

**292 M\$** soit **25,8%**

à l'**Afrique subsaharienne**

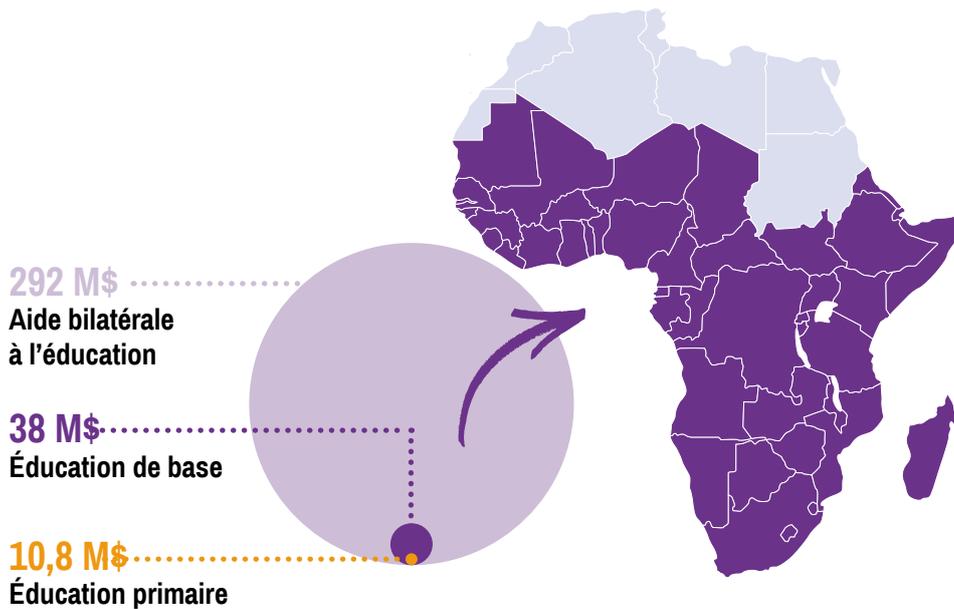


**200 M\$** soit **17,7%**

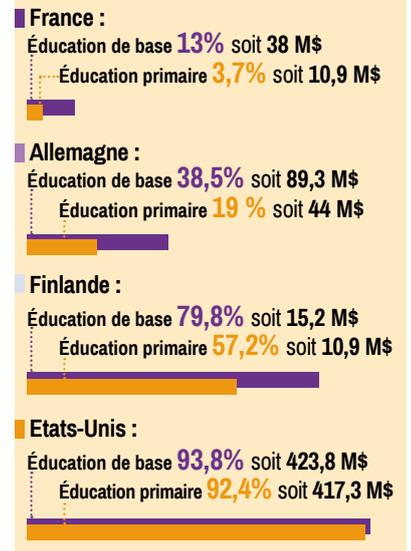
aux **pays prioritaires\* de l'APD**

*Voir feuillet annexe joint Tableaux détaillés des montants de l'aide bilatérale française à l'éducation par pays (pays prioritaires et d'Afrique subsaharienne)*

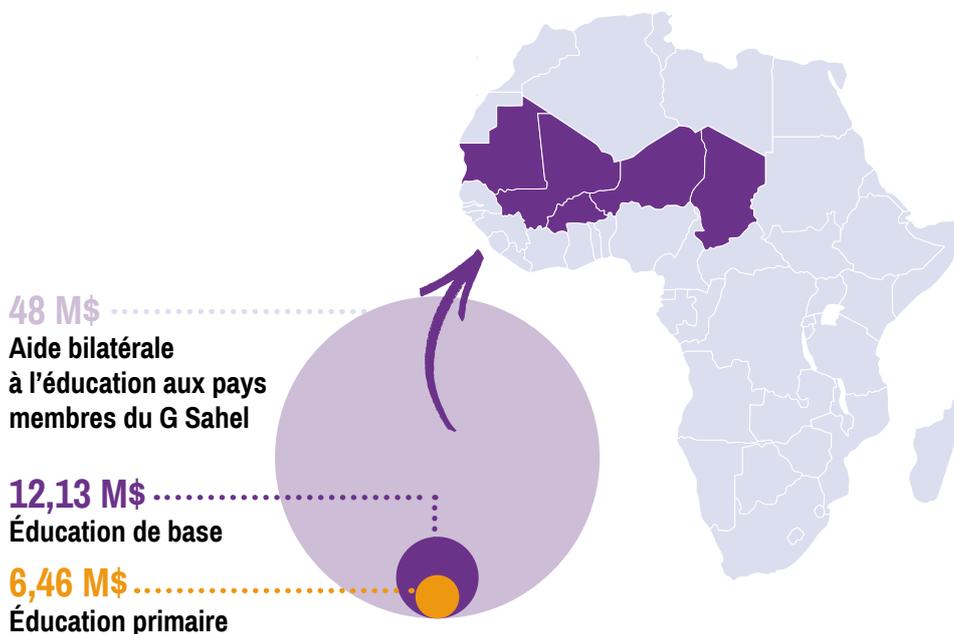
- En Afrique subsaharienne, la France alloue seulement **13%** de son aide bilatérale à l'éducation à l'éducation de base dont **3,7%** à l'éducation primaire.



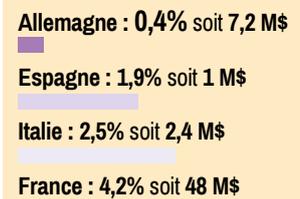
Part de l'aide à l'éducation de base et à l'éducation primaire dans l'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne :



- Au Sahel, la France alloue seulement **25,4** de son aide bilatérale à l'éducation à l'éducation de base dont **13,5%** à l'éducation primaire.



Part de l'aide bilatérale à l'éducation allouée aux pays membres du G5 Sahel :



## RECOMMANDATIONS

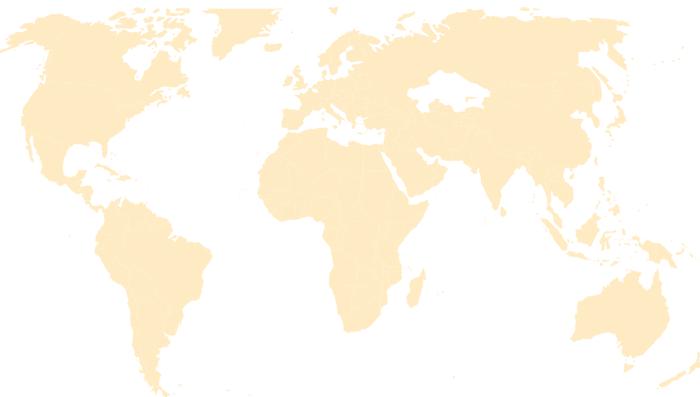
- 5 La France doit concentrer ses efforts en termes de subventions sur les pays prioritaires de l'aide publique au développement, et mettre la priorité sur l'éducation de base.
- 6 La France doit contribuer, en coordination avec les autres acteurs de l'aide, à appuyer les Etats les plus fragiles, pour renforcer leurs capacités en matière de conception et de mise en œuvre des politiques éducatives.

# Aide multilatérale à l'éducation : VERS UN VRAI PARTENARIAT POUR L'ÉDUCATION DANS LE MONDE ?

L'aide de la France à l'éducation dans les pays en développement passe également par l'intermédiaire de mécanismes de financement multilatéral - banques de développement, organisations à vocation plurisectorielle (Banque Mondiale, UNICEF, Union Européenne, etc.) et fonds spécialement dédiés à l'éducation (Partenariat Mondial pour l'Éducation et Éducation Cannot Wait).

L'aide multilatérale à l'éducation de la France a représenté 196,5 M\$ en 2016, soit 14,9% du total de l'aide à l'éducation de la France. L'éducation ne représente que 4,44% du total de l'aide multilatérale qui s'élève à 4 422,6 M\$<sup>[6]</sup>.

Après un fort désengagement, la France renoue avec un financement du Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), mais sa contribution au fonds Éducation Cannot Wait (ECW) reste très faible en comparaison des efforts consentis par d'autres pays.



## Partenariat Mondial pour l'Éducation : après un fort désengagement, la France revient à un engagement crédible

Lors de la conférence de reconstitution des ressources du PME (Dakar, 1 et 2 février 2018), les pays donateurs ont annoncé une contribution totale de 2,3 milliards de dollars au Fonds pour la période 2018-2020. Les pays en développement se sont engagés à augmenter leurs dépenses publiques en matière d'éducation de 80 Mds\$ entre 2015 et 2017 à 110 Mds\$ entre 2018 et 2020.

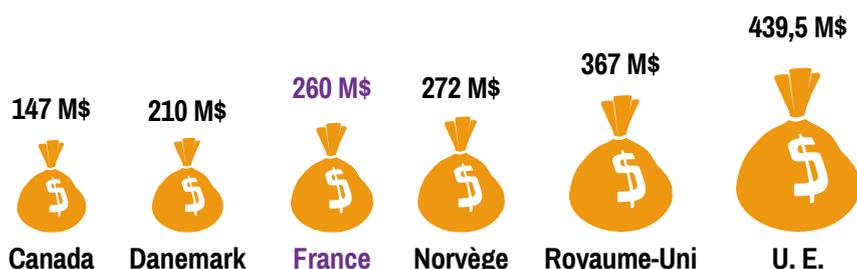


### Le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME)

Le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) est le principal mécanisme de financement multilatéral de l'éducation au niveau mondial, qui met l'accent sur l'éducation de base dans les pays les plus pauvres. Depuis sa création en 2002, le PME estime que grâce à son appui, 64 Ms d'enfants ont été scolarisés au niveau primaire ; et que le nombre de filles non scolarisées dans les pays partenaires du GPE a diminué de 9,3 Ms. Sur le plan financier, on constate une augmentation du financement intérieur pour l'éducation dans les pays partenaires après qu'ils aient rejoint le PME, qui appuie la conception et la mise en œuvre de politiques éducatives nationales.

- **Après un fort désengagement dans le PME, la France annonce une contribution de 260 M\$ pour la période 2018-2020, renouant ainsi avec un engagement crédible.**

Contributions annoncées par certains pays donateurs pour la période 2018-2020<sup>[7]</sup> :



<sup>[6]</sup> Données fournies par le Donor Tracker

<sup>[7]</sup> <https://www.globalpartnership.org>

## Fonds Éducation Cannot Wait : l'engagement français n'est pas à la hauteur de la crise

La contribution de la France aux efforts d'aide humanitaire consacrée à l'éducation reste relativement faible par rapport aux autres pays donateurs, alors même que celle-ci est cruciale pour assurer la continuité de l'éducation des enfants en situation humanitaire. En 2016, la France a alloué 2% (3,8 millions de dollars) de son aide humanitaire à des programmes d'éducation, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (UNOCHA). L'engagement de la France en faveur de l'éducation en situation d'urgence et de crise passe notamment à travers une participation au Fonds *Éducation Cannot Wait* à la hauteur des enjeux.

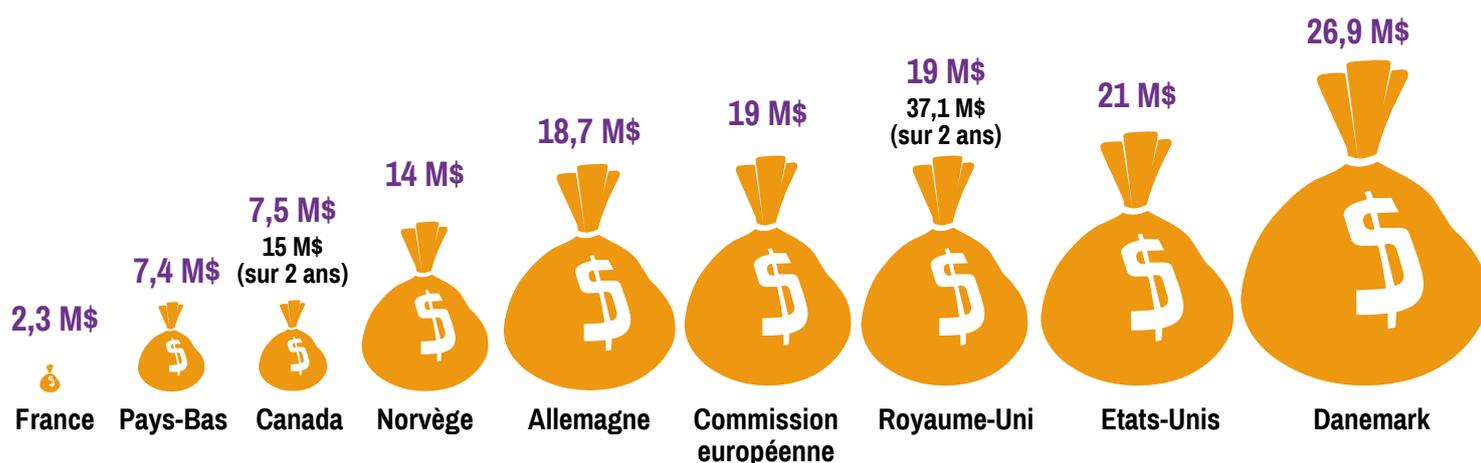
### ● Avec une contribution de 2,23 M\$ au fonds Éducation Cannot Wait, l'engagement français n'est pas à la hauteur de la crise éducative.



#### Le fonds Éducation Cannot Wait

En 2016, le fonds Éducation Cannot Wait a été créé afin de financer une éducation de qualité pour les 75 millions d'enfants de 3 à 18 ans vivant dans les 35 pays en situation de crise (conflits, catastrophes naturelles, épidémies, etc.). Depuis son lancement, le fonds a appuyé la mise en œuvre de programmes dans 14 pays et touché 650 000 enfants pour un total de 82 M\$. Et d'ici à 2021, il vise à lever 3,7 Mds de \$ afin de contribuer aux besoins éducatifs de 8 millions d'enfants.

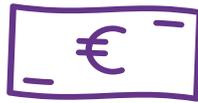
Contributions à Éducation Cannot Wait depuis son lancement au 31 mars 2018<sup>[8]</sup>



## RECOMMANDATIONS

- 7 Pour que la France devienne un partenaire crédible du PME, son engagement de contribuer à la hauteur de 200 millions d'euros au Fonds pour la période 2018-2020 devra être effectif et suivi d'engagements politiques concrets au sein des instances du PME afin que les **priorités soient mises sur les besoins les plus importants**. La France doit également s'engager à maintenir ou augmenter ces contributions dans le temps.
- 8 L'effort en faveur de l'éducation des enfants et jeunes en situation de crise et d'urgence doit être amplifié, à travers le renouvellement d'une contribution significative au fonds Éducation Cannot Wait, et plus largement en consacrant 4% de son aide à l'humanitaire à l'éducation;
- 9 La France devra également assurer la complémentarité des aides multilatérales avec l'aide bilatérales et en aucun cas leur substitution.

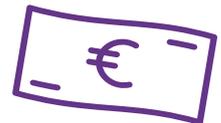
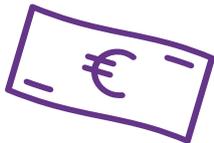
<sup>[8]</sup> ECW Result Report, March 2018 [http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2018/07/ECW\\_Annual-Results-Report\\_web.pdf](http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2018/07/ECW_Annual-Results-Report_web.pdf)



## FINANCER UNE POLITIQUE D'AIDE À L'ÉDUCATION AMBITIEUSE EST POSSIBLE

La taxe sur les transactions financières (TTF) française pourrait dégager davantage de ressources pour le développement - en faveur de l'éducation, la santé et le climat - contrairement à ce qui a été prévu par le Projet de loi de finances 2019 (PLF). Le PLF prévoit de réduire l'affectation à la solidarité internationale de cette taxe à 32 % contre 50 % sur le précédent budget.

Le gouvernement ne prévoit pas d'allouer 100% des recettes de la TTF au développement, contrairement à l'annonce faite par le Président de la République au sujet de la taxe européenne (25 septembre 2019). Le Parlement pourrait se saisir de cette question et allouer 100% des recettes de la taxe au développement ce qui représenterait 700 millions d'euros supplémentaires et additionnels aux crédits budgétaires dédiés.



### NOTES

Les chiffres indiqués dans ce document concernant l'aide bilatérale française à l'éducation portent sur les décaissements déclarés par la France au titre de l'APD pour l'année 2016 au CAD de l'OCDE, exprimés en dollars US constants 2016 : <http://stats.oecd.org/qwids/uter>

Les données concernant le PME sont issues du site internet du PME : <https://www.globalpartnership.org>

Les chiffres concernant le fonds ECW sont issues du ECW Result Report, March 2018 [http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2018/07/ECW\\_Annual-Results-Report\\_web.pdf](http://www.educationcannotwait.org/wp-content/uploads/2018/07/ECW_Annual-Results-Report_web.pdf)

Autres sources :

Rapport final de l'Evaluation stratégique des bourses du gouvernement français (BGF) – 2017 [https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/evaluation\\_bgf\\_-\\_rapport\\_final\\_cle09a61f.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/evaluation_bgf_-_rapport_final_cle09a61f.pdf)

Donor Tracker : <https://donortracker.org/>

Inter-Agency Network for Education in Emergencies

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France.



*coalition-education.fr*

Coalition Éducation  
22 rue Corvisart, 75013 Paris  
tél : 01 45 35 13 13

communication@coalition-education.fr

 @CoalEducation

 Coalition Éducation

 Coalition Éducation

Organisations membres de la Coalition Éducation :



Solidarité  
Laïque



La Coalition Éducation est soutenue par l'Agence Française de Développement.

